



Depuis l'adoption, il y a 40 ans, de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 936 biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. À ce jour, 188 États parties ont ratifié la Convention, faisant de ce texte le traité international pour la protection du patrimoine le plus largement reconnu.

Dans notre univers toujours plus mondialisé, les communautés – que ce soient des groupes locaux ou des réseaux sociaux plus « virtuels » – jouent un rôle de plus en plus important dans la société en déterminant le rythme du développement et en menant de nombreuses initiatives de terrain. Alors que la Convention célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire, la question du rôle des communautés dans la conservation du patrimoine est devenue centrale.

Comment pouvons-nous nous assurer que le patrimoine mondial se voie « assigner une fonction dans la vie collective » (Art. 5 de la Convention) et en quoi cela consiste-t-il concrètement dans un contexte social, économique et environnemental en perpétuel changement ?

Un guide touristique. Une enseignante avec sa classe. Des femmes vendant leurs réalisations artisanales aux visiteurs d'un site du patrimoine mondial ou des pêcheurs proposant leur pêche du jour aux restaurants et aux hôtels des alentours. Des autorités locales s'efforçant de faire respecter la législation et les règlements. Vous. Moi. Des individus et des groupes. Collectivités informelles ou institutions, NOUS sommes les véritables gardiens du patrimoine mondial.

### Faire face aux défis ensemble

Parallèlement aux nombreux avantages découlant de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, il existe des défis particuliers pour ceux qui vivent à proximité, qui travaillent sur les sites ou qui les visitent. L'augmentation de la fréquentation d'un site, un des bénéfices attendus du statut de patrimoine mondial, peut également requérir de multiples engagements afin de gérer soigneusement cette croissance. Les parties prenantes ont à la fois des avantages et des responsabilités, et leur avis est crucial. Le 40<sup>e</sup> anniversaire se concentre sur le thème Patrimoine mondial et développement durable, afin d'illustrer comment la participation des communautés locales peut – et doit – constituer un scénario « gagnant-gagnant » pour tous ceux qui s'engagent dans la protection du patrimoine du monde.

## 2012 – Une célébration mondiale

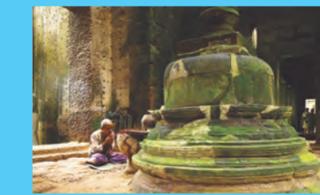
Une année d'événements exceptionnels organisés dans les cinq régions du monde est lancée pour célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Cette célébration est le moment idéal pour réfléchir à l'avenir de la Convention et inventer de nouvelles voies pour que ses mécanismes continuent de s'adapter et de rester en phase avec un monde en changement. Au seuil de la cinquième décennie de cet instrument remarquable et visionnaire, un nouveau Plan d'action stratégique et une nouvelle Vision de la Convention entreront en vigueur. Ils mettront l'accent sur l'importance des liens entre le développement durable et la conservation du patrimoine mondial. Des approches novatrices pour l'inscription sur la Liste, pour le suivi de l'état de conservation des sites et pour la rationalisation des méthodes de travail des organes directeurs de la Convention seront également introduites.

Les événements prévus – ateliers, conférences, réunions d'experts, forums de jeunes – visent tous à rappeler combien la Convention a aidé à reconnaître et protéger le patrimoine naturel et culturel de valeur universelle exceptionnelle et à offrir à tous les habitants de la planète la chance de s'investir directement. Des réunions régionales thématiques traiteront de différents sujets : mesurer l'adéquation entre le patrimoine et le développement durable ; comment utiliser au mieux le soutien et les savoir-faire des partenaires du secteur privé dans la préservation du patrimoine mondial ; et comment intégrer les projets durables des communautés locales dans la planification des activités liées au patrimoine mondial. **Voici l'occasion de s'impliquer !**

Tout au long de 2012, les jeunes du monde entier joueront un rôle clef dans les célébrations de l'anniversaire, en utilisant leurs réseaux et en participant aux forums internationaux des jeunes sur le patrimoine mondial, et en prenant part, via leurs écoles, au Programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial élaboré par l'UNESCO. L'avenir de la Convention est entre leurs mains.

Un événement final de trois jours, organisé par le Gouvernement japonais en novembre 2012, présentera au monde entier les activités de l'année et les conclusions tirées des événements régionaux et thématiques. Un regard neuf sera porté sur le passé, le présent et le futur de la Convention. Pour la première fois, les meilleures pratiques de gestion du patrimoine mondial seront reconnues et récompensées.

### Cambodge Angkor



Le parc archéologique d'Angkor au Cambodge, l'un des sites archéologiques les plus importants d'Asie du Sud-Est, contient les magnifiques vestiges des différentes capitales de l'Empire khmer. Les bouleversements politiques et militaires, les fouilles illégales, les pillages des sites archéologiques et les champs de mines détruisaient inexorablement le site. Bien que de nombreux monuments aient encore besoin d'attention et malgré la pression croissante du tourisme, plus de 15 projets majeurs de conservation et de restauration ont été entrepris. En 2004, le site étant convenablement géré et les nombreuses activités de conservation et de restauration s'étant avérées efficaces, il a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril.

### Nouvelle-Zélande Parc national de Tongariro



Le Parc national de Tongariro, en Nouvelle-Zélande, dont les montagnes possèdent une signification culturelle et religieuse pour le peuple Maori et symbolisent ses liens spirituels avec l'environnement, a été le premier site inscrit comme paysage culturel sur la Liste du patrimoine mondial, en 1993. La reconnaissance des paysages culturels comme sites du patrimoine mondial, à partir de 1992, a été une étape importante dans la prise en compte de la relation spirituelle étroite entre les peuples et leur environnement naturel.

### Mozambique Île de Mozambique



Des décennies de guerre et de stagnation économique ont conduit au délabrement de l'ancienne capitale historique située sur l'île de Mozambique. Grâce à un projet de réhabilitation multi-donneurs – avec des financements du Japon, du Portugal, du Gouvernement flamand de Belgique, des Pays-Bas et de l'Union des villes capitales luso-africo-américano-asiatiques – plus de 100 professionnels et étudiants locaux et mozambicains ont été formés aux techniques de construction traditionnelles, utilisant des matériaux et des principes décoratifs de l'île pour restaurer la forteresse et installer une nouvelle citerne publique.

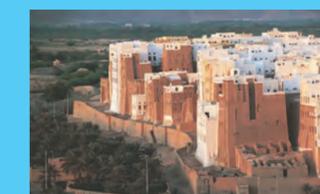


### Équateur Parc national Sangay



En 2005, le Parc national Sangay en Équateur a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril, d'importantes mesures ayant été prises pour traiter les menaces qui pesaient sur son avenir. Le braconnage généralisé de la faune, le pâturage illégal, l'empiétement sur le périmètre du parc et la construction sauvage de routes menaçaient de causer des dégâts irréversibles sur l'environnement naturel. Aujourd'hui, les activités de chasse, d'alpinisme ou de pâturage illégal n'existent plus que dans une infime partie du parc, et la construction des routes a été modifiée pour répondre à des standards environnementaux internationaux rigoureux.

### Yémen Shibam



Shibam, ville fortifiée yéménite du XVI<sup>e</sup> siècle surnommée la « Manhattan du désert », était menacée de destruction suite à l'abandon de l'ancien système agricole de gestion des crues dans le wadi entourant la ville et à la saturation des réseaux sanitaires traditionnels. Mis en œuvre par des organisations partenaires, de vastes travaux de conservation ont permis la restauration de 65 % du bâti, et d'importantes mesures de contrôle des crues ont été prises dans le wadi.

### Groenland, Danemark Le Fjord glacé d'Ilulissat



Au fil des années, la ville d'Ilulissat a connu une augmentation du nombre des croisières de tourisme. Sans gestion véritable, le nombre croissant de touristes engendrait une pression sur le site, une surpopulation et des problèmes de traitement des déchets. Un plan de gestion (2009-2014) a été élaboré ; il comprend des dispositions encadrant la chasse commerciale, les véhicules motorisés, la navigation, les activités de loisirs, la recherche et l'information. Lors de la présentation du plan au public, de nombreux citoyens participèrent à la discussion sur la gestion du site du patrimoine mondial.